



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 NOVEMBRE 2020  
Délibération n°DEL-2020-0299

### OBJET : Refacturation de postes entre budgets de l'eau et de l'assainissement – année 2020

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74  
Présents : 68  
Pouvoirs : 4  
Absents : 0  
Excusés : 6  
Pour : 72  
Contre : 0  
Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire  
après transmission en  
Préfecture le

3/12/2020

et affichage le

3/12/2020

Secrétaire de séance :  
Régine MILLET

Le 23 novembre 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 17 novembre 2020.

**Présents :** Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Anna-Maria HAJENLIAN, Mylène JACQUIN, Alain JOLLY, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK Jean-Luc FILLON

**Pouvoir :** Anne-Françoise BESSON à Sidney REBBOAH, Brigitte DULONG à Nelly GADEL, François STEFANI à Henri BAILE, Youcef Tabet à Ilona GENTY

Vu la demande de Monsieur le Trésorier de Le Touvet,

Monsieur le Président rappelle que pour exercer la gestion des compétences « eau et assainissement » transférées le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la communauté de communes le Grésivaudan a créé 5 budgets réduits par la suite à 4 : Eau en gestion directe / Eau en gestion déléguée / Assainissement en gestion directe / SPANC.

Il expose qu'un certain nombre de postes portés en intégralité (pour des raisons techniques) sur un budget concernent, eu égard aux missions exercées, d'autres budgets. Dès lors, en fin d'exercice, la collectivité procède aux facturations entre budgets afin d'injecter les sommes correspondantes sur les budgets concernés. Le pourcentage utilisé est proportionnel au nombre d'abonnés.

#### Charges de personnel portées à 100% par le budget annexe eau gestion directe :

|                      | Quotité à refacturer | budget sur lequel est refacturé le poste |
|----------------------|----------------------|--|
| Charges de personnel | 11,00%               | Budget annexe eau gestion déléguée       |

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Charges de personnel portées à 100% par le budget annexe assainissement en gestion directe :**

|                     | <b>Quotité à refacturer</b> | <b>budget sur lequel est refacturé le poste</b> |
|---------------------|-----------------------------|---|
| Charge de personnel | 1,00%                       | Budget annexe SPANC                             |

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre ont signé tous les membres présents.  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 23 novembre 2020

  
Le Président,  
Henri BAILE